



Adresse administrative
IRTS de La Réunion
1, rue Sully Brunet
97470 SAINT-BENOÎT
tél. : 02 62 92 97 94
plateforme-reunion@
unaforis.eu

FICHE ACTION

Année : 2014

Fonction : II

Point : 2.8

Membres de la plateforme



Fonction II : Offre coordonnée de formation initiale et continue

Responsables de fonction : J.Y. GILLES – N. GAUTRON

Pilote de Projet : IRTS - Julien VERNET

Groupe de travail : Julien VERNET – Christiane BRUNEL

Julien CATALAN – Ivan GRUNBERGER

DESCRIPTIF DU PROJET	
Nom du projet	2-8 Formations initiales et continues : diplômantes et labellisées
Contexte et finalité	<p>Dans un contexte en complète mutation : réforme de la Formation Professionnelle, ré-architecture des diplômes, , nouveau PRDF, nouveau schéma des Formations Sociales et sanitaires, loi sur les stages, apparition des divers plans (Alzheimer, autisme...), et face à une concurrence de l'Éducation Nationale et des Universités, des nouvelles modalités de formations (FOAD, MOOCS...), nous devons organiser une offre de formation cohérente et complète sur le territoire réunionnais.</p> <p>La Plateforme deviendrait alors un interlocuteur du Conseil en Évolution Professionnel (CEP) et donc du Service Public de l'Orientation.</p>
Enjeux du projet	<p>Il s'agit à travers l'analyse des besoins actuels et futurs de proposer une cartographie des formations sociales et médico-sociales sur les 2 prochaines années avec une actualisation au dernier trimestre 2015.</p> <p>Aux vues de l'expertise des membres de la Plate forme, il conviendra pour chaque partenaire de se spécialiser sur un ou plusieurs domaines afin d'offrir l'éventail le plus large possible et adapter ainsi l'offre de formation sur le territoire.</p> <p>Définir les modalités de réponse en complémentarité et non en concurrence tant pour les AO que les appels à projet sur des champs de compétence communs.</p> <p>Il ne s'agira pas de systématiser une réponse commune sur tous les AO ou appels à projet.</p>

Objectifs Pour la période	Proposer une cartographie concertée 2015- 2016 intégrant des possibilités d'alternance. Définir des champs d'expertise à explorer par chaque partenaire.
Equipe Projet	- Julien VERNET - Christiane BRUNEL - Julien CATALAN - Ivan GRUNBERGER
Planning prévisionnel et les délais	Pour mi-octobre 2014 : première proposition de cartographie et identification d'un champ d'expertise pour chacun des partenaires Pour fin octobre 2014: finalisation de la cartographie 2015-2016. Pour février 2015 : rédaction d'un code de « bonne conduite » (1 page maxi)
Livrables	Cartographie des formations initiales, labellisées sur 2015-1016. Code de bonne conduite pour les réponses aux AO ou aux appels à projet. Identification du/des champs d'expertise de chacun et engagement des membres à respecter le choix concerté opéré.
Indicateurs de réussite	Respect des délais Respect des engagements